L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1873. 47me Année.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 5 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, sur le chemin de la Métairie, en face du Parc—Une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 88 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie.

Par Vincent & Co., à leur salle de ventes—200 caisses chaussures.

SPECTACLES.

Mercredi, 5 Novembre 1873.

ACADEMIE. East Lynne.

La Convention du Peuple.

L'organe de l'usurpation Kellogg affecte de considérer comme de peu d'importance la réunion de la Convention de délégués nommée avant hier par les électeurs de différentes paroisses de la Louisiane. Cette Convention pourra, cependant, troubler la quiétude dont jouissaient, depuis quelques mois, Kellogg, Antoine et les autres personnages qui se sont partagé les emplois et les sinécures en Louisiane, grâce à l'intervention des baïonnettes fédérales. Elle a pour mission d'adresser au Congrès la protestation formelle du peuple de la Louisiane contre les suites qu'a eu l'intervention du juge Durell dans nos élections, intervention caractérisée si énergiquement par tous les membres du comité du Sénat.

On a dit que le nouveau Congrès était, plus que le dernier, disposé à soutenir quand même, l'administration du président Grant et que la cause de la Louisiane était désespérée devant une Assemblée ainsi composée. Cela pouvait être vrai au mois de mars dernier, alors que tout marchait aux souhaits de Grant, l'omnipotent. Mais il est survenu, depuis, une crise qui bien qu'uniquement commerciale en apparence, n'en est pas moins de nature à opérer un revirement peu favorable à l'administration dans les masses. Cette crise fournira aux adversaires du parti radical et au chef une occasion propice pour dresser un acte d'accusation en règle contre les initiateurs d'une politique liberticide et désastreuse.

Le succès donne aux gouvernements un grand prestige auprès des masses, mais celles-ci, ne sont que trop disposées, en cas d'échec ou de revers, à en rejeter toute la responsabilité sur les gouvernements qu'elles ont aveuglément soutenus : et le prestige une fois détruit, elles sont toutes prêtes à briser les idoles qu'elles ont adorées.

La politique financière et économique du parti radical va être l'objet d'un examen sévère et il pourra facilement être démontré que c'est à cette politique qu'est dû le cataclysme auquel nous assistons en ce moment. Les scandales financiers qu'on a cru avoir étouffés l'année dernière, seront mis en lumière et l'administration de Grant sera loin d'être sur un lit de roses devant le prochain Congrès.

L'opinion publique, qui était devenue sourde aux clameurs de l'opposition, va se réveiller de son engourdissement, et tous les coups portés au pouvoir auront du retentissement dans le pays. Une popularité autrement justifiée que ne l'est celle du président Grant, pourrait sombrer dans un orage comme celui que l'on peut prévoir.

C'est dans ces conditions que la cause de la Louisiane va se représenter au Congrès. Les griefs du peuple de notre Etat contre Grant, Durell et autres conspirateurs, griefs qui avaient déjà produit une si vive sensation l'année dernière, ne sauraient manquer d'être écoutés avec encore plus de faveur, et si sûre que soit l'administration d'une majorité dans les deux Chambres du Congrès, elle n'en verra pas moins avec inquiétude et déplaisir un débat qui remettra en lumière le rôle odieux joué par elle dans l'élection de la Louisiane.

Nous croyons donc que la Convention du peuple de la Louisiane a un rôle très sérieux et très important à jouer dans les circonstances présentes et l'apparent dédain de l'organe des usurpateurs cache probablement une inquiétude réelle. Les abires métropolitains et les mitrailleuses ne sauraient protéger Kellogg et Antoine devant la conscience du pays tout entier qui sera appelée à prononcer sur leur usurpation et leurs méfaits.

LE PICAYUNE.—Ce journal a publié dans son numéro de dimanche, une adresse à ses amis et patrons, dans laquelle, après avoir exposé les difficultés financières, contre lesquelles a eu à lutter la direction actuelle, il est dit que la direction et un comité d'actionnaires sont tombés d'accord pour reconnaître l'organisation d'une nouvelle compagnie par actions qui achèterait le *Picayune* à un prix suffisant pour payer les anciennes dettes. Une charte a été préparée dans ce but, et les souscriptions déjà recueillies, s'élèvent à plus de dix mille piastres.

Nous espérons que la nouvelle combinaison réussira et assurera le maintien d'un journal dont la disparition serait si profondément regrettable.

Le *Picayune* est le seul journal publié en anglais qui ait défendu les idées et les intérêts que nous avons soutenus nous-mêmes. Nous perdrions en lui un auxiliaire précieux, et la communauté perdrait un organe indépendant, uniquement dévoué à ses plus graves intérêts.

Nous souhaitons que la combinaison proposée ou toute autre tendant au même objet puisse se réaliser prochainement. Il faut à une grande ville comme la Nouvelle-Orléans un journal publié en anglais qui ne soit sous le contrôle d'aucune coterie et qui soit réellement et sincèrement l'organe du peuple, le défenseur impartial ces droits et des intérêts de la communauté.

LE PREMIER AGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—C'est l'histoire de ce premier âge que compte publier notre respectable concitoyen, Mr. Thomas J. Spear. Il a beaucoup étudié les annales qui ont précédé notre époque et qui datent même de la fondation de la colonie, et bien qu'il sache que M. Gayarré ait traité ce sujet d'une manière supérieure dans une histoire qui est aujourd'hui entre les mains de tout le monde, M. Spear, sans viser à aucune rivalité historique, n'a qu'une prétention, celle de faire un tableau topographique de l'ancienne Nouvelle Orléans, telle qu'elle était en divers temps, et principalement telle qu'elle était avant la cession de la Louisiane aux Etats-Unis. Un tableau pareil ne saurait manquer d'éveiller beaucoup d'intérêt, car il contiendra nombre de descriptions vraiment originales sur nos prédécesseurs en ce pays, sur les Indiens, sur le Mississippi, les forêts, les marais et les lacs. La fondation d'une colonie en de pareilles plaines, toujours menacées par les eaux de pluie faute d'écoulement, par les eaux fluviales et aussi par les eaux maritimes, n'était pas chose facile, et M. Spear nous dira quel fut le courage des premiers colons dans leurs efforts pour se protéger contre toute espèce d'inondations et contre les maladies qu'elles devaient engendrer et engendraient en effet. M. Spear ne peut se charger tout seul des frais d'un pareil ouvrage ; il n'y donnera suite que dans le cas où il serait appuyé et soutenu d'une manière convenable, et nous pensons qu'il le sera, car il y a ici beaucoup de familles auxquelles l'histoire de l'ancienne Nouvelle-Orléans est chère, surtout l'histoire topographique comme celle que M. Spear compte faire.

SPÉCULER SANS RISQUE.—Ce problème, en apparence si difficile, est comme l'œuf de Colomb, aisé à résoudre. Le concert-loterie de la Bibliothèque Publique du Kentucky, aura certainement lieu le 3 décembre, et un ticket dans cette loterie peut être le fondement d'une grosse fortune, car il y a 12,000 prix de $250,000 à $50. Cette fameuse spéculation est ouverte à tous; le risque est si léger qu'il ne faut pas y faire attention, et la perspective du gain est plus grande que ne peut l'offrir aucune autre entreprise du même genre dans le pays.

ELECTION EN LOUISIANE.

Monsieur C. C. Antoine, par la grâce des baïonnettes fédérales et d'une conspiration nocturne, lieutenant-gouverneur de notre Etat, a lancé deux proclamations en date du 31 octobre, dans lesquelles il ordonne que des élections soient tenues le 24 novembre courant dans diverses paroisses de la Louisiane, savoir :

Dans les paroisses Ouest Feliciana, Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Sabine, Natchitoches, De Soto, Caddo, Bossier, Winn, Grant, Rivière Rouge et Vernon, composant le Quatrième District Congressionnel de la Louisiane, pour l'élection d'un membre du Congrès en remplacement de Samuel Peters, décédé, et que le dit Antoine prétend avoir été élu par le dit district.

Dans la paroisse De Soto pour l'élection d'un membre de la Chambre des Représentants en remplacement de John Wiggen, décédé,

Avis aux électeurs des susdites paroisses.

LE CONCERT DE MADAME MERCIER-BIER. — L'annonce des débuts de cette jeune et sympathique chanteuse avait attiré, hier soir, à la salle Grunewald, une foule nombreuse. Les dames avaient bravé la pluie pour venir encourager de leur présence une artiste que la Louisiane pourra réclamer comme sienne. Le succès de la débutante ayant dépassé les espérances de ses amis, notre tâche sera facile. Madame Mercier-Bier a une fort jolie voix que nous rangerons plutôt dans la catégorie que les Italiens appellent soprano dramatique que dans celle des mezzo-soprano.

La voix est étendue, bien timbrée, flexible et d'une grande fraîcheur. Douée du feu sacré, Mme Bier chante avec sentiment et avec expression, et elle a déjà assez d'acquis pour bien dire.

L'émotion a, peut-être, nui à ses moyens dans son premier air, la cavatine de la *Juive*, "il va venir," mais la chanteuse a su, néanmoins, obtenir un premier succès qui l'a mise en communication sympathique avec le public, et qui lui a permis de déployer toutes ses ressources dans le grand duo des *Huguenots* et dans l'air d'Ariodant de Mehul.

Dans la première partie du duo, madame Bier a dit certaines phrases avec une expression et un style qui nous permettent d'augurer favorablement de ce qu'elle pourra faire avec l'étude et l'expérience. Nous réunirons notre appréciation sur elle, en disant que ses débuts sont de ceux qui promettent beaucoup pour l'avenir.

M. Van Huffien, professeur de la débutante, n'a pas voulu se contenter de jouir du succès de son élève, il s'est multiplié lui-même et s'est fait bisser à chaque morceau.

M. D'Aquin a joué la fantaisie de Tulou sur le *Domino noir* avec correction et sentiment. M. Joubert nous a agréablement surpris par les progrès qu'il a faits depuis l'année dernière. Il a franchi le pas qui sépare l'élève de l'artiste. Il a exécuté un air de Vieuxtemps avec un sentiment et un style qui indiquent une véritable transformation chez lui. Bravo, M. Joubert, continuez dans cette voie et vous arriverez loin sur le chemin de la gloire et de la renommée.

M. Burthe, pris d'un enrouement subit s'est fait excuser, et M. Van Huffien, infatigable dans son zèle, a chanté à sa place la ballade de Créey.

Mlle Armantine Mercier avait voulu donner à sa sœur, Mme Bier, une preuve de dévouement en lui accordant son concours ; elle s'est acquittée de sa tâche avec la meilleure grâce du monde et elle a obtenu sa part des applaudissements sympathiques du public.

Bref, la soirée a été charmante, et, comme la salle était comble, l'inclémence du temps n'a nui en rien à l'objet de la soirée ni au plaisir qu'elle a procuré aux spectateurs.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous avons oublié de mentionner que les représentations à ce théâtre commenceront à sept heures précises du soir. Les portes ouvriront à six heures et demie. La représentation d'ouverture qui a lieu demain jeudi, promet d'être des plus brillantes. *Les Huguenots* auront pour interprètes MM. Gueymard, Lourdes, Mayan, Feitlinger et Mmes Madier, Lagye et Carinl.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Depuis le commencement de la saison théâtrale, les habitués de " l'Académie " n'ont pas eu lieu de se plaindre de la direction de M. Bidwell et de M. Kittredge, car, grâce à ces messieurs, plusieurs bons artistes ont visité notre ville et y sont restés quelque temps.

L'éminente actrice, Mlle Lucille Western, a débuté lundi dernier, dans le drame intitulé: *East Lynne*, où elle a rempli le rôle de *Lady Isabel*, rôle qui semble avoir été créé pour elle.

Mlle Lucille Western est arrivée dans notre ville précédée d'une grande réputation, et les applaudissements qui l'ont accueillie à son début prouvent qu'elle a été appréciée du public et que sa réputation n'est pas usurpée. Ce soir on jouera *East Lynne*, à la demande générale du public.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Chambre de Commerce.

Les membres de la Chambre de Commerce se réuniront lundi, soir et M. Sandidge préside l'assemblée.

M. L. Gardner présente un mémoire, adressé au Congrès national, relativement à la quarantaine, pour demander l'adoption de nouveaux règlements plus favorables au commerce.

Ce mémoire est signé par Messieurs W. B. Koontz, L. H. Gardner et W. W. Howard. Il est accepté et déposé sur le bureau du président pour être imprimé sous forme de pamphlet.

Le juge Kennard présente ensuite les résolutions suivantes qui sont adoptées à l'unanimité :

Résolu, que le président désignera un comité, composé de onze membres, qui sera chargé de préparer un rapport détaillé des besoins du commerce de la Nouvelle-Orléans, qui sera imprimé sous quelques heures de leur temps précieux à s'occuper des intérêts de leur pays. La Convention du 24 novembre est nécessaire à notre cause, d'autant plus que les triomphes démocratiques dans l'Ouest nous donnent lieu, maintenant, non-seulement d'espérer le succès, mais d'y croire.

Dans notre numéro d'hier matin, nous n'avions pas donné les noms des délégués du Troisième ward. Nous réparons cette omission.

Voici les noms des sept représentants de ce quartier populeux de notre ville :

H. A. Kingston, N. O. Denègre, J. B. Vergez, N. H. Byrne, Thomas Reynolds, Wm. Hart, P. H. McCabe.

Les horreurs de Cuba.

Le doute n'est plus permis :—le crime épouvantable commis aux environs de la malheureuse petite ville de Colfax, chef lieu de la paroisse Grant—deux noms fameux pour la Louisiane—est une triste réalité.

Les détails sont révoltants. Une jeune fille de dix-sept ans, Mlle Lecour, appartenant à une honorable famille, a été violée par un bandit nègre, en présence de sa mère et d'un jeune frère de douze ans. L'excitation la plus grande règne dans les paroisses voisines et toute la population blanche est sous les armes.

Les sbires de Kellogg, envoyés par le pseudo-lieutenant-gouverneur nègre Antoine pour susciter des troubles dans les campagnes, afin de faire du capital politique, ont eu pour de la vindicte populaire et se sont sauvés à Alexandrie, chef-lieu de la paroisse Rapides, où ils sont momentanément en sûreté. Le misérable qui a commis le crime, un certain Henderson, s'est enfui et se cache dans les bois. Son sort n'est pas douteux, si jamais on parvient à le découvrir.

Mais, le véritable coupable est le misérable aventurier, qui, dans le but de maintenir par la terreur son gouvernement institué par la fraude, a fait partir, de connivance avec son digne lieutenant, une bande de mercenaires armés pour la paroisse Grant, afin de prêcher la guerre de races aux nègres et de forcer les citoyens blancs, pour défendre l'honneur de leurs femmes et la vie de leurs enfants, à revolver en main les journaux radicaux se hâteront d'appeler encore " le massacre de Colfax " !

C'est donc sur William Pitt Kellogg, l'usurpateur qui veut s'imposer à un peuple libre, à l'aide des baïonnettes fédérales, que doit peser toute notre indignation.

C'est lui l'instigateur ; c'est lui le criminel !

Le jour est proche, où il sera appelé à rendre compte de ses actions à une population justement irritée. Goutte par goutte le vase s'emplit et déborde : c'est ainsi, qu'à force d'outrages, Kellogg et ses complices finiront par lasser notre patience !

La nouvelle des horreurs commises à Colfax est déjà parvenue à Washington et a produit une vive impression dans les cercles politiques, même sur les partisans zélés du président Grant.

Le Congrès se réunira le premier lundi de décembre, et il se peut fort bien que le résultat final de la campagne militaire de Kellogg soit tout autre que celui auquel s'attend Son Omnipotence radicale.

Arrestation de M. W. R. Adams.

Nous apprenons que M. W. R. Adams, qui était accusé du meurtre du juge Crawford et de l'avocat de district Harris, lesquels qui a été acquitté, avant hier, par la cour du commissaire des Etats-Unis Weller, a été arrêté de nouveau, par ordre du shérif de la paroisse Franklin, qui vient de le traîner devant les tribunaux de cette paroisse.

Les témoignages en vertu desquels M. Adams a été acquitté déjà, sont très concluants ; nous ne voyons donc pas comment on pourrait le juger encore une fois, sous le même chef d'accusation, à moins de preuves irrécusables qu'on n'aurait pu se procurer qu'après l'acte de procès devant la cour du commissaire Weller.—Dans le cas contraire, la loi, qui dit "*non bis in idem*", défend formellement un pareil procédé.

Cour Criminelle.

Le pseudo-avocat général Field a fait enregistrer, hier matin, une réponse aux allégations de M. Lozenberg, avocat de la défense employé dans le procès de l'Etat contre Sam Williams, l'assassin du juge Henri Armant.

On se souvient que M. Lozenberg avait prétendu que le Grand Jury de la paroisse d'Orléans était illégalement constitué. Le juge Abell s'est déjà prononcé à ce sujet, à la suite d'une communication qui lui a été adressée par le président du Grand Jury, M. J. Brandin.

Il serait par trop extraordinaire, même dans un siècle où l'on a le droit de ne s'étonner de rien, qu'un criminel comme Sam Williams, propriétaire d'une maison de jeu de la pire espèce, qui a commis de sang froid un meurtre horrible, fut acquitté à la faveur de quelques irrégularités de forme, en admettant que ces irrégularités existent, ce qui demande à être prouvé.

La justice, déjà terriblement boiteuse, serait donc tout-à-fait morte à la Nlle-Orléans !

Sam Williams, nous dit-on est soutenu par de nombreux amis, appartenant à la confrérie des joueurs et des escrocs. Le juge Abell, dont nous ne prétendons pas connaître l'intégrité, mais que nous accusons de manquer souvent de fermeté, se laissera-t-il influencer par les démarches de M. Lozenberg, qui, ayant entrepris de défendre une mauvaise affaire, ne sait plus quels prétextes inventer pour arracher son client au juste châtiment qui l'attend.

Pourquoi assassine-t-on aussi souvent dans notre malheureuse ville ? C'est parce qu'on a peur de faire un exemple, parce que le criminel a l'échappatoire de l'ivrognerie, de la folie, de l'accès de fièvre chaude !—Les jurés, généralement assez mal composés, attendu que les bons citoyens ayant toujours donner une mauvaise raison pour se faire exempter d'un service pénible,—reculent devant la responsabilité de la peine de mort, ou se laissent gagner par des promesses.—La conséquence en est, que le crime, loin de se cacher, s'étale ouvertement, et que les bandits semblent être autorisés par la loi à exercer leur honnête industrie.

Nous attendons avec anxiété la décision du juge Abell relativement à la validité du grand jury de la paroisse d'Orléans.

Il ne doute que ce magistrat saura échapper au piége que l'on veut tendre à la justice.

Toujours le procès Socha & Co.

Il y a six jours déjà que ce procès traîne devant la cour criminelle, sans autre résultat que de prolonger le supplice de douze malheureux jurés.

Nous commençons à craindre de fatiguer nos lecteurs, en les tenant trop au courant des faits et gestes du propriétaire de l'ex-Palais de Cristal.

Socha, en définitive, ne vaut pas la peine qu'on s'occupe tant de lui.

Hier matin, le pseudo-avocat-général Field a fait comparaître les trois filles Maggie Priest, Bella Woods et Mollie Walker, qui ont déjà témoigné dans le procès Schonhaare et dans leurs dépositions ne sont qu'une répétition de leurs premières déclarations.

On a examiné ensuite un nombre indéfini d'agents de police, entre autres, le surintendant Badger en personne, le capitaine Flanagan, chef du service secret, l'officier Devereux et le policier Edgeworth. Ce dernier a déclaré avoir vu Keith à dix heures, lundi matin, sortir, accompagné de Socha, de la banque Germania. Socha tenait à la main un petit paquet d'argent ; il en a donné une partie à Keith et a remis le reste dans sa poche.

Une madame Swayne, chez laquelle Keith a demeuré, a déclaré que cé personnage était parti, lundi, vers cinq heures et demie de l'après-midi, et que depuis il n'avait plus reparu.

Après une série de discussions interminables entre M. Field et M. Dalsheimer, le juge a ajourné la Cour à quatre heures et demie de l'après-midi.

M. Field a débuté, aussitôt après la réouverture, par un coup de maître, en introduisant Columbus Smith comme témoin de l'Etat.

Mais ce jeune Africain, qui sera un jour gouverneur, a trompé la curiosité du tout le monde, car son témoignage qui a été très faible, n'imprimme pas beaucoup Socha.

La seule chose à sensation qu'il ait dite, a été de dévoiler un petit secret entre lui et Schonhaanseu ; celui-ci, lui ayant demandé en prison de jeter tout le blâme sur Socha.

Columbus Smith n'est guère communicatif, et, comme il se tassait après avoir fini sa narration, Messieurs Field et Dalsheimer ont voulu discourir pour lui. Ils sont avocats, et par conséquent bavards ; il est probable donc, qu'ils parleraient encore, si le juge Abell n'avait pas ajourné la cour à ce matin.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont adoptées sans difficulté.

Les dépenses dans les différents départements, pendant le mois d'octobre, s'élèvent à $52,897 61. Les frais du Département des améliorations, du Bureau des rues, du Bureau des quais et du Bureau de la Compagnie de desséchement, se montentà $48,750.

Le maire soumet au Conseil une communication du docteur White, qui fait part aux administrateurs des résolutions adoptées par le Bureau de Santé :

Résolu, que pour l'année 1874 les salaires des différents inspecteurs sanitaires de la ville seront fixés comme suit :

Premier District—$2,000 ; Second District—$6,000 ; Troisième District—$6,000 ; Quatrième District—$2,000 ; Cinquième District—$1,200—$600 par la ville de la Nouvelle-Orléans et $600 par la paroisse Jefferson, rive droite) ; Sixième District—$1,200.

Le maire soumet aussi au Conseil un mémoire de Janin et fils, avocats, qui offrent gratuitement leurs services à la ville pour le recouvrement des dîtes de propriété sur les terrains réclamés par le gouvernement des Etats-Unis.

Une ordonnance est adoptée pour autoriser l'administrateur des finances à recevoir de la compagnie Mississippi No 3, du département de Pinedo, $6,000 en certificats d'allocation de la ville pour l'amortissement d'une dette contractée par la dite compagnie.

Le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—4 Novembre 1873. Thermomètre de C. DURAMEL, opticien Fahrenheit. Centigrade

6 A. M.	66	18
12 M.	75	24
3 P. M.	70	21
6 P. M.	73	23

LES IDÉES ÉCONOMIQUES DE M. THIERS. —Nous lisons dans la *Patrie* :

On nous donne comme certain que M. Thiers aurait consenti à l'abandon de sa politique commerciale dans le cas où, avec la complicité des radicaux, il parviendrait à remonter au pouvoir. Ses nouveaux alliés auraient obtenu de lui ce sacrifice en lui démontrant le tort fait à son gouvernement par ses doctrines économiques arriérées et la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, qu'il y aurait désormais pour eux à le suivre dans cette voie. Il lui serait également très facile, pour combien un pareil revirement serait favorable aux relations futures de son gouvernement avec l'étranger.

En présence d'arguments aussi décisifs, M. Thiers, après quelques jours d'hésitation, aurait fini par se rendre et par reconnaître la nécessité de ce nouvel abandon de ses plus chères et de ses plus anciennes convictions.

CHARBON. CHARBON.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de la maison W. B. Coyle & Co., rue Gravier, 136, qui fait délivrer dans tous les quartiers de la ville du charbon de Pittsburg, de l'anthracite ou du cannel de la Virginie, aux plus bas prix du marché. Tous ces charbons sont de première qualité.

NOTICE D'ASSESSMENT.—Nos 150 et 151. Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de D. J. Fleury et de Richard England—Payable au bureau de la "MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION" de la Louisiane, rue du Camp No 19.

☞ Pardessus et Costumes de jeunes garçons et d'enfants, chez B. T. Walshe, 110, Canal. ☜

Comment on se fait une clientèle permanente.—Si vous ne vous êtes jamais servi du SAPOLIO, dès que vous irez chez votre épicier dites lui que vous en voulez une brique ; celle-ci ne vous coûtera que dix cents. Revenue chez vous, parcourez la maison et mesurez que vous trouverez une tache dans les boiseries, les meubles, les tapis, &c.,—que cette tache soit de la boue, de la graisse, du goudron ou toute autre chose nécessitant l'emploi du savon, et vous verrez que le SAPOLIO indiquera le grand duo des *Huguenots* et dans l'air d'Ariodant de Mehul. Un ameublement de salle à manger, depuis $100. Un ameublement de chambre à coucher, depuis $175.

Le tout de fabrication supérieure et meilleure marché que partout ailleurs.

N. B.—Travaux extérieurs exécutés dans le plus bref délai et à des prix raisonnables. Devis—10 PF

Consulado de España en Nueva Orleans.

CON objeto de evacuar un exhorto del Sr. Juez de primera instancia del Partido de Mahon se servirá mandar parecer en este Consulado, D. Juan Mercadal y D. Lorenzo Marqués, residentes en esta Ciudad.

Nueva Orleans 4 Noviembre 1873.

El Cónsul,
CARLOS PIE.

5 nov—4 7 6

Charbon ! Charbon ! Charbon !

COAL

CHARBONS Pittsburg, anthracite et cannel de la meilleure qualité—livrés dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché, par

W. G. COYLE & CO.,
Bureau, No. 136 de la rue Gravier.
Dépôt : Coin Julia et Water, coin Rues et Levée.

4 nov—M

Coal. Coal. Coal.

COAL

Pittsburg, Anthracite and Virginia Cannel Coal—of the best quality, delivered to all parts of the city, at lowest market rates, by

W. G. COYLE & CO.

Office: 136, Gravier Street.
Yards, { Corner Julia and Water ; Rues and Levee.

nov6—2f

Magasin à louer.

A louer, un magasin à 4 étages, rue Dauphine (Vieille Levée), entre St-Louis et Conti, actuellement occupé par J. Hund, et livrable le 15 novembre.

S'adresser à
J. NAUTRE,
70 rue Bienville.

5 nov—10 f

Bonne occasion.

GROCERIES

Grocerie avec installation complète, comptoir, balances, etc., etc., à vendre à bon marché. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

5 nov—2f

Demande d'Emploi.

UN COCHER récemment arrivé de France et pouvant fournir de très bonnes recommandations, désirerait trouver à l'emploi. S'adresser pour les renseignements au PANELLA, rue Bienville.

nov—2f

On Demande

SIX excellentes COUTURIÈRES SURNUMÉRAIRES DE CORSETS pour chaussures de dames. Ils recevront les meilleurs gages. S'adresser aux Nos 99 et 101 de la rue du Canal.

2 nov—3f

On Demande

UNE JEUNE FEMME française respectable et bien servir une Dame et soigner un enfant. Elle devra aussi se rendre utile dans les autres travaux de la maison. Elle devra aussi faire l'ouvrage de propreté des rues Bienville et Dauphine.

1er nov—2f

AVIS D'EXCURSION.—Société de Bienfaisance des Amis Réunis. Les membres de cette société sont priés de se rendre à la salle de réunion, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine, à 9 heures A. M., le JEUDI, 6 courant, pour prendre part à une excursion à Pointe Coupée. Les membres qui ne se rendront pas à la salle de réunion à l'heure indiquée, ne pourront pas prendre part à l'excursion. Les membres sont priés de se munir de leurs cartes d'admission. Les membres honoraires sont invités à prendre part à l'excursion.

Par ordre du président,
LOUIS GERSCHER,
Secrétaire.

4 nov—1f

☞ Le hotel Italien " CAIRO, " vient de Rouleur, est en établissement au P. St. Gerard Hôtel. Les propriétaires sont prêts de vous prendre à toutes les heures des malles et valises, toute de quel côté vous venez. Ils font particulièrement attention à leur table, qui est toujours bien pourvue de tout le marché. Les chambres sont meublées à neuf et sont très confortables. Les prix sont très modérés. Voyez-les.

4 nov—1f

Changement de Local.

C. CAVAROC a l'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son bureau et leur magasin de No 1 Exchange Alley au No 26, rue Bourbon (Vieille-Levée), entre les rues Dumaine et Bienville. 31 oct—1m

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
907.....Chartres Street.....907
Entre Esplanade et Bienville.

3 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Soupers, Bals et Pique-niques.

Sont tenus constamment en magasin, Fruits de toutes saisons, Bonbons, Dragées, Gelées, Pâtes de fruits, Pâtes pectorales, Pâtes de guimauve, Pâtes de jujube, Pâtes de lichen, Pâtes de chocolat, Pâtes de fleurs d'oranger, Pâtes de gomme arabique, Pâtes de guimauve